

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JANVIER 2024

Le dix-huit janvier deux mille vingt-quatre, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ, Vice-Présidente.

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE (arrivée en retard à 20h40), Catherine PERRET, Martine TURPIN (nommés)

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente), Frédéric RIMET (élus), Micheline TOURNIER (nommée)

Secrétaire de séance : Martine TURPIN (nommée)

Date de convocation : 10 janvier 2024

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h05.

ORDRE DU JOUR

- Validation du dernier compte-rendu du 15 novembre 2023
- Organisation Octobre Rose 2024
- Les 100 ans de M. Jules BON le 29 mars
- Sorties des Anthychoises 2024
- Participation financière aux trajets des jeunes du service civique
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2023

Mme Sandrine RUCHE demande la rectification du nom de la ville de Cluses mal orthographié en lui rajoutant un s (Cluses au lieu de Cluse).

Après cette rectification apportée, le procès-verbal de la séance du Centre Communal d'Action Social du 15 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Avant de commencer l'ordre du jour, la vice-Présidente annonce que Mme Micheline TOURNIER démissionne et sera remplacée par Mme Liliane SAPPEY. Un arrêté sera pris prochainement en conséquence.

ORGANISATION OCTOBRE ROSE 2024

Octobre rose aura lieu cette année sur la commune d'Anthy-sur-Léman le dimanche 13 octobre 2024. Il est prévu que le CCAS ou le Comité de la vie associative et locale de Margencel viennent aider Anthy. La Mairie de Margencel ne ferait aucune animation cette année sur son territoire.

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ demande qui serait volontaire pour s'impliquer dans cette manifestation. Sandrine RUCHE, Manuel MUNOZ, Martine TURPIN, Edwige NONNE et Mélanie AYISSI-DUBOULOZ s'inscrivent pour assister à des réunions préparatoires. La première réunion est fixée au jeudi 1^{er} février à 19h00 et un petit point sera fait pour la prochaine réunion CCAS.

La Vice-Présidente informe qu'il sera prévu une petite restauration pour le midi ainsi que des ateliers. Elise de l'association « Le Studio, Fitness & Bodycare » donnerait une séance d'échauffement. L'association Courant'hys a prévu d'organiser une marche.

Céline PRUD'HOMME dit que l'animation musicale de « Anthy Musical » a bien été appréciée la dernière fois et propose de les solliciter de nouveau cette année. Le conseil approuve la démarche.

Martine TURPIN propose de faire intervenir l'association « HOPE » pour un spectacle de comédie musicale courant octobre. Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose que HOPE vienne le samedi soir 12 octobre, veille d'Octobre Rose. Après discussion, les gains remportés par le spectacle de cette soirée reviendraient à HOPE. Par contre, les gains de la journée du dimanche seraient versés à d'autres associations caritatives, comme « Dragon Laddies ».

Mme AYISSI-DUBOULOZ rajoute que la nouvelle élection des Jeunes du CMJ (du CM1 au Collège) aura lieu prochainement et que ces jeunes pourront également participer à Octobre Rose.

LES 100 ANS DE M. JULES BON LE 29 MARS

Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle que la Mairie avait offert au dernier centenaire un journal de naissance, qui avait été apporté par le Maire Isabelle ASNI-DUCHENE et elle-même dans l'établissement où se trouvait cette personne, en présence du Maire de Thonon. Le Conseil décide d'offrir également à M. Jules BON un journal de naissance. Un gâteau d'anniversaire sera offert par le CCAS. Catherine PERRET contactera la famille pour savoir si M. BON et son épouse préfère rester chez eux ou venir en Mairie pour cette célébration. Il est dit de limiter le nombre de personnes présentes afin d'éviter les risques de contamination pour ce couple âgé.

SORTIE DES ANTHYCHOISES 2024

La Vice-Présidente avertit qu'il faudra limiter les frais, entre-autre pour cette sortie, afin de ne pas dépasser le budget disponible qui sera présenté en mars. Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose un apéritif dinatoire en salle communale qui serait moins onéreux et un très bon moyen d'échanges entre anthychoises. Martine TURPIN soumet l'idée d'organiser un Karaoké à cette occasion. Elle suggère également une sortie en bateau avant le repas ou croisière. Manuel MUNOZ évoque une croisière en bateau en traversant le lac vers Nyon par exemple avec un repas en Suisse. Sandrine RUCHE pense à un repas spectacle au Casino à Evian. Martine TURPIN parle de possibilités de spectacles « Les gros patinent bien », spectacle original avec des cartons à Thonon. Les spectacles à la Maison des Arts à Thonon sont par-contre trop vite complets... L'impérial à Annecy est mentionné également.

Mme AYISSI-DUBOULOZ répond que ces propositions pourront être considérées suivant le budget disponible, sinon l'apéritif dinatoire sera retenu.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX TRAJETS DES JEUNES DU SERVICE CIVIQUE

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle que deux jeunes du service civique, Jade et Abdelkader, ont été recrutés pour 8 mois. Ils voient une dizaine de personnes par semaine du lundi au jeudi. Ces personnes préfèrent rester chez elles que de partager une activité commune dans une salle. Les deux jeunes participent à la Belote tous les mardis après-midi et à l'atelier Tricot tous les jeudis.

Des projets SC2S resteraient à être créés et présentés lors d'événements organisés.

La Vice-Présidente indique que Jade parcourt 80 kilomètres par jour d'Onnion à Anthy pour accomplir sa mission, Abdelkader une vingtaine. Elle propose une participation financière de la part du CCAS pour les soutenir dans leurs frais kilométriques.

Martine TURPIN propose un prorata suivant les kilomètres effectués.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ a calculé qu'Abdelkader faisait 4 fois moins de kilomètres que Jade. Après discussion, il est décidé et voté, à l'unanimité de verser une participation financière mensuelle, à compter du mois de janvier 2024, d'un montant de 80 € à Jade et de 20 € à Abdelkader.

QUESTIONS DIVERSES

Le repas des aînés est fixé au samedi 16 novembre.

Aucune nouvelle demande d'aides alimentaires n'a été fait récemment.

M. Manuel MUNOZ aimerait savoir comment s'est passé l'entretien prévu avec la personne aidée précédemment pour une facture vétérinaire. La Vice-Présidente répond que cette personne ne souhaite toujours pas aller voir une assistante sociale.

En ce qui concerne la demande de logements, Mélanie AYISSI-DUBOULOZ informe avoir proposé, à Léman Habitat, quatre personnes pour un T3 libéré au Clos de Menoge, en mettant en priorité le dossier d'une femme avec enfants qui a porté plainte pour violence. Sur 44 logements, Haute-Savoie Habitat a proposé à la Commune d'Anthy-sur-Léman 10 logements en gestion de flux.

Concernant les bons de Noël distribués, Sandrine Ruche demande de vérifier l'âge de deux personnes qui n'auraient pas 70 ans. Un couple n'aurait reçu qu'un bon de 30 euros au lieu de 50.

Toutes les dates de naissance seront vérifiées pour la prochaine fois.

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ ajoute que deux couples ont refusé leur bon en préférant qu'il soit offert à une personne nécessiteuse. Ils ont été remerciés par une carte de vœux accompagné d'un dessin d'enfant.

La date de la prochaine réunion aura lieu comme convenu le 14 mars 2024 à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

La secrétaire de séance,
Martine TURPIN

La Vice-Présidente,
Mélanie AYISSI-DUBOULOZ

